



Brevet Professionnel
RESPONSABLE
D'EXPLOITATION AGRICOLE

BP REA - Niveau IV

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 30 révolus
Avoir obtenu un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou supérieur,
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité

Recrutement

Préinscription en ligne sur www.cfa-piemont-pyrenees.fr
ou demander une fiche d'inscription

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage

**Métiers visés
ou poursuite d'études**

S'installer, reprendre ou s'associer sur une exploitation agricole

Salarié(e) dans une exploitation agricole, un groupement de producteur, une coopérative agricole ...

Objectifs de la formation

Obtenir un niveau IV

Obtention de la Capacité Professionnelle Agricole

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

Organisation de la formation

Date de début : Septembre
Date de fin : Juin

2 années en alternance : 37 semaines de cours au CFA + 57 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

Contenu

| Unités capitalisables | Contenu |
|-----------------------|--|
| UC 1 | Se situer en tant que professionnel => développer une culture professionnelle en lien avec le vivant - se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation |
| UC 2 | Piloter le système d'exploitation => réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités et des événements - Gérer le travail |
| UC 3 | Conduire le processus de production dans l'agrosystème => combiner les différentes activités liées aux productions - mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions |
| UC 4 | Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise => évaluer les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs - porter un diagnostic sur la situation fiscale et |
| UC 5 | Commercialiser/valoriser les produits ou services de l'entreprise => commercialiser un produit ou un service - Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif |
| UCARE 1 | S'adapter à des enjeux professionnels particuliers |
| UCARE 2 | S'adapter à des enjeux professionnels particuliers |

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du BP REA, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables et envoyer un relevé de carrière de 4 trimestres minimum (les années d'apprentissage comptent)

Nous contacter :

Centre de Formation
d'Apprentis Agricole
Piémont-Pyrénées
UFA DE L'ARIEGE

CFPPA Ariège Comminges
Le Cabriol- route de Belpech
09100 PAMIER
Tél : 05.61.67.04.60
cfppa-pamiers@educagri.fr

